

■ **PRATIQUE** P. 15

IMMOBILIER

Établissement et
publicité foncière de
l'attestation notariée
de propriété immobilière
après décèspar **Michel Chaguet**■ **VEILLE** P. 5

ENTREPRISE

Renforcement de la protection
du conjoint ou du partenaire
de pacs du chef d'entreprise

IMMOBILIER

Précisions sur les régularisations
a posteriori des constructions
illégalés

DROIT FISCAL

Évaluation de l'usufruit des titres
d'une société non cotée
sur la base des distributions
prévisionnelles■ **ACTUALITÉS** P. 11

PROFESSIONS

Quel notariat pour les futurs
diplômés notaire ?■ **DOCTRINE** P. 19

PERSONNES / FAMILLE

Assurance-vie : prescription de
l'action en nullité des modifications
des clauses bénéficiaires pour
insanité de la tutélaire décédéepar **David Noguéro**■ **CHRONIQUES** P. 23

ENTREPRISE

Baux commerciaux

par **Laurent Ruet**

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, conseiller à la Cour de cassation
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)
Gilles BONNET, notaire à Paris
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes
François DELORME, notaire à Blérancourt
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1
Charles GIJSBERS, professeur à l'université de Rouen Normandie
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est
David VITTORI, notaire à Paris

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France
Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris
Mariel REVILLARD
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat
Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso-éditions, 70, rue du Gouverneur général Félix Éboué - 92131 Issy-les-Moulineaux cedex.
P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban - H. Moreno. Rédactrice : M. Campo. Assistante : C. Bardet
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenoix.redaction@lextenso.fr
Imprimeur : Jouve - 1, rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne. CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2019 : 566,66 € TTC (TVA 2,10 %).
Prix au numéro : 25,01 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Publicité

Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Belgique, issus de forêts gérées durablement
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 150 g éq. CO₂



VEILLE P. 5

À LA UNE

Renforcement de la protection du conjoint ou du partenaire de pacs du chef d'entreprise

ACTES COURANTS – IMMOBILIER

VEFA : l'achèvement des travaux peut être constaté par tout professionnel de la construction

ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Précisions sur les régularisations *a posteriori* des constructions illégales

FAMILLE – PATRIMOINE

La carence du légataire universel justifie la nomination d'un mandataire successoral

FISCAL

Évaluation de l'usufruit des titres d'une société non cotée sur la base des distributions prévisionnelles

ACTUALITÉS P. 11

Quel notariat pour les futurs diplômés notaire ?

29^e Juris'cup : Marseille, capitale des juristes !

PRATIQUE P. 15

QUESTIONS-RÉPONSES

Établissement et publicité foncière de l'attestation notariée de propriété immobilière après décès par **Michel Chaguet**

DOCTRINE P. 19

Assurance-vie : prescription de l'action en nullité des modifications des clauses bénéficiaires pour insanité de la tutélaire décédée par **David Noguéro**

CHRONIQUES P. 23

Baux commerciaux par **Laurent Ruet**

VIE PRO P. 29

OFFRES ET DEMANDES P. 39

INDICES P. 44



Vous êtes à **un clic**
de **gagner du temps**



Pour vos Formalités Juridiques & Annonces légales

Pensez **Odal**

- Urbanisme
- Domiciliation
- Traductions
- Légalisations

Tél. : 01 49 49 06 51 - 01 49 49 08 20 • Mail : odcommercial@odal.fr • www.odal.fr